

**DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**

**Commune du MONETIER-LES-BAINS**

**A R R E T E**

Portant règlementation en matière de circulation Rue Saint-Eldrade durant la période estivale pour implanter une terrasse pour le restaurant LE GOUT DU TEMPS,

**Le Maire du MONETIER LES BAINS,**

*Vu* le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2213-2 ;

*Vu* le Code de la Route, article R.417 ;

*Considérant* qu'il appartient au maire, en vertu des pouvoirs de police qu'il détient, de prendre les mesures nécessaires afin de veiller à la sécurité et à l'ordre public ;

*Considérant* l'arrêté municipal n°2021/522 du 9 décembre 2021, portant règlementation de la circulation et du stationnement sur la commune ;

*Considérant* la demande du restaurant LE GOUT DU TEMPS de pouvoir utiliser la terrasse devant son établissement, le soir, durant la saison estivale ainsi que le samedi et le dimanche midi ;

**A R R E T E**

**Article 1** – La circulation de tous les véhicules est interdite Rue Saint-Eldrade, dans les deux sens du :                   **Samedi 28 juin 2025 au dimanche 31 août 2025**

**De 18h à minuit les soirs de semaine**

**De 11h à 15h les samedis et dimanches midi**

**Article 2** – Cette interdiction sera matérialisée par des barrières, posées par le restaurant LE GOUT DU TEMPS quotidiennement.

**Article 3** - Tout véhicule en stationnement gênant sera enlevé par la fourrière.

**Article 4** - Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille – 31 rue Jean-François Leca – 13002 MARSEILLE ou sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 5** – Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Chaffrey
- Monsieur le Directeur des Services Techniques du Monêtier-les-Bains
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale du Monêtier-les-Bains
- Le restaurant LE GOUT DU TEMPS au Monêtier-les-Bains

Fait au MONETIER LES BAINS, le 10 juin 2025

Le Maire

Jean-Marie REY

